



Assemblée générale

Distr. générale
9 janvier 2014

Soixante-huitième session
Point 3, *b*, de l'ordre du jour

Résolution adoptée par l'Assemblée générale le 5 décembre 2013

[sans renvoi à une grande commission (A/68/630)]

68/22. Pouvoirs des représentants à la soixante-huitième session de l'Assemblée générale

L'Assemblée générale,

Ayant pris connaissance du rapport de la Commission de vérification des pouvoirs¹ et de la recommandation qui y figure,

Approuve le rapport de la Commission de vérification des pouvoirs¹.

*60^e séance plénière
5 décembre 2013*

¹ A/68/630.

